

Pays dieppois-Terroir de Caux : un territoire sous forte influence de sa ville-centre

CARTE D'IDENTITÉ DU PAYS DIEPPOIS-TERROIR DE CAUX

Population totale en 1999	102 662
Évolution 1990-1999	+ 0,4 %
Superficie	855 km ²
Densité	120 habitants au km ²
Nombre de communes	128

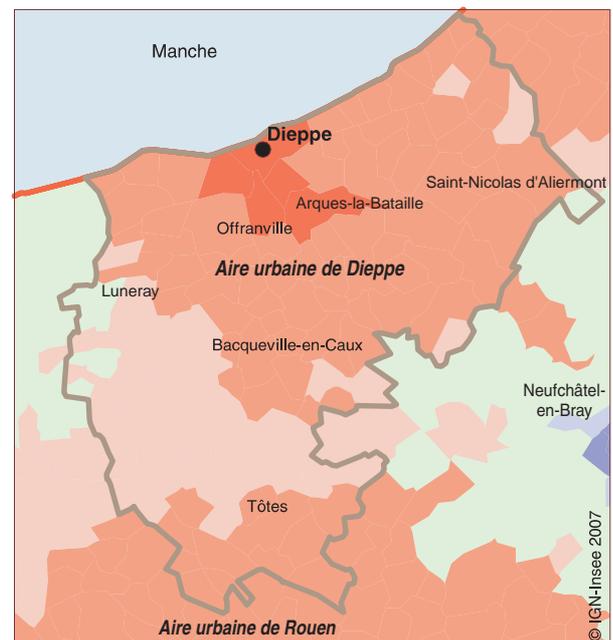
Le Pays dieppois-Terroir de Caux, très structuré par la ville de Dieppe, se caractérise par un développement démographique limité, comparé aux autres pays de la région. L'économie locale est diversifiée. Le chômage, en diminution, reste élevé et se caractérise par sa longue durée. En plus d'une vocation touristique et maritime marquée, le pays est aussi identifié par une tradition ouvrière. Le territoire est globalement bien doté en équipements, commerces et services même si les parties les plus rurales du pays peuvent paraître un peu isolées.

Le Pays dieppois-Terroir de Caux est constitué de la communauté d'agglomération de la Région Dieppoise et des communautés de communes de Saône et Vienne, des Trois-Rivières, des Monts et Vallées, du Petit Caux et de Varenne et Scie. Il comporte 128 communes et 102 700 habitants en 1999. Un tiers des habitants de la zone habite à Dieppe, seule ville importante du territoire. Si une très grande partie du territoire est d'assise rurale (82 % du territoire est couvert par des terres agricoles), celui-ci est aussi largement sous influence de Dieppe et de son agglomération pour l'emploi ; dans ce sens, le pays peut être qualifié de majoritairement périurbain.

A part la ville-centre, six autres communes ont plus de 2 000 habitants en 1999, principalement Saint-Nicolas-d'Aliermont (3 860 habitants) et Offranville (3 470 habitants).

Le pôle dieppois exerce un fort rayonnement sur le pays en termes de migrations domicile-travail (1). En 2004, 88% des emplois du pays sont occupés par des actifs résidents. Presque la moitié des actifs de la

Territoires urbains et ruraux



STRUCTURATION DU TERRITOIRE

ESPACE À DOMINANTE URBAINE

Aires urbaines (définition simplifiée)

Pôles urbains

Unités urbaines (agglomérations) comptant 5 000 emplois ou plus.

Couronnes périurbaines

Communes (ou unités urbaines) dont 40% ou plus des actifs résidents travaillent hors de la commune (ou de l'unité urbaine) mais dans l'aire urbaine.

Communes multipolarisées

Communes (ou unités urbaines) dont 40% ou plus des actifs résidents travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

ESPACE À DOMINANTE RURALE

Aires d'emploi de l'espace rural (définition simplifiée)

Pôles d'emploi de l'espace rural

Communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine comptant 1 500 à 5 000 emplois.

Couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural

Communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine dont 40% ou plus des actifs résidents travaillent dans le reste de l'aire d'emploi de l'espace rural.

Autres communes de l'espace à dominante rurale

Communes (ou unités urbaines) n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine ni à une aire d'emploi de l'espace rural.

Source : INSEE - Recensement de la population 1999

(1) Les données utilisées dans cette partie sont issues des fichiers de Déclarations annuelles de données sociales (DADS) de 2004. La DADS est un document administratif que doit remplir tout employeur des secteurs privé et semi-public ayant rémunéré au moins un salarié au cours de l'année ; les non-salariés et les agents de l'État ne sont pas dans le champ de cette source. Les comparaisons avec les données issues des recensements de population sont donc délicates.

Les dix principales communes du Pays dieppois-Terroir de Caux		
Nom des communes	Nombre d'habitants	Année de recensement
Dieppe	34 300	2005 *
Saint-Nicolas-d'Aliermont	3 862	1999
Offranville	3 394	2005
Arques-la-Bataille	2 486	2006
Luneray	2 120	1999
Hautot-sur-Mer	2 097	2004
Envermeu	2 097	2005
Rouxmesnil-Bouteilles	1 774	1999
Bacqueville-en-Caux	1 770	2004
Auffay	1 757	2005

Unité : habitant
* Estimation

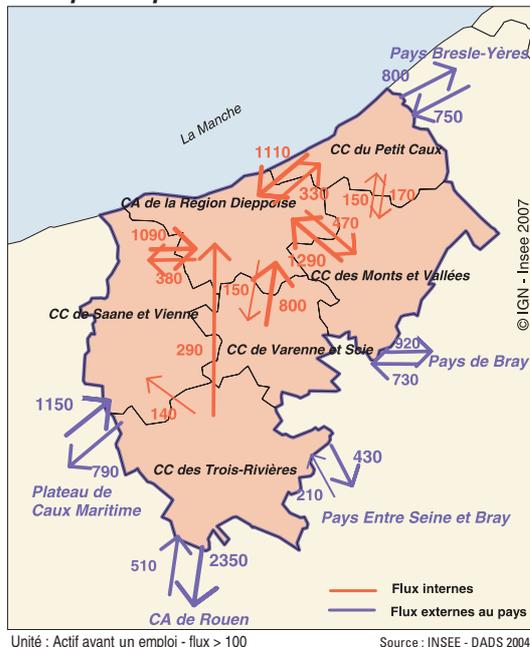
Source : INSEE - Recensements de la population 1999 et Enquêtes annuelles de recensement

communauté de communes du Petit Caux et près de 40 % de ceux de Varenne et Scie et des Monts et Vallées vont travailler dans l'agglomération dieppoise. Ces trois communautés appartiennent, en effet, en grande partie à l'aire urbaine de Dieppe.

En revanche, le sud du pays est davantage tourné vers Rouen. Une grande partie des actifs, soit un tiers, de la communauté de communes des Trois-Rivières travaille dans l'agglomération rouennaise contre 8 % dans celle de Dieppe. Enfin, Saône et Vienne est plutôt partagée entre Dieppe et l'extérieur du territoire (Côte d'Albâtre, notamment).

Globalement, les « flux sortants » du pays se font plutôt vers le sud, en particulier vers l'agglomération rouennaise et le pays Entre Seine et Bray. A l'est, le Pays de Bray et Bresle-Yères exercent une influence plus faible. A l'inverse, le Pays dieppois-Terroir de Caux agit comme un pôle d'emploi pour les habitants du Plateau de Caux Maritime. En effet, on dénombre près d'1,5 actif en provenance de Caux Maritime vers le Pays dieppois-Terroir de Caux, contre 1 actif qui fait le trajet inverse □

Principaux déplacements domicile - travail



POPULATION

Un faible dynamisme démographique

Le Pays dieppois-Terroir de Caux se caractérise par une croissance démographique continue mais limitée depuis plusieurs décennies, comparée à la région.

La population du Pays dieppois-Terroir de Caux est très fortement concentrée dans la Communauté d'agglomération (CA) dieppoise puisque la moitié des habitants y réside. Le nord-est paraît plus dépeuplé, les Communautés de Communes (CC) du Petit Caux et Varenne et Scie ne comptabilisant à elles deux que 13 % de la population.

La croissance démographique est relativement faible sur les dernières décennies, légèrement inférieure à la moyenne des autres pays. Le pays n'a gagné qu'à peine 7 000 habitants entre 1975 et 1999, soit une augmentation totale de 7 % en 25 ans, contre 12 % en moyenne régionale.

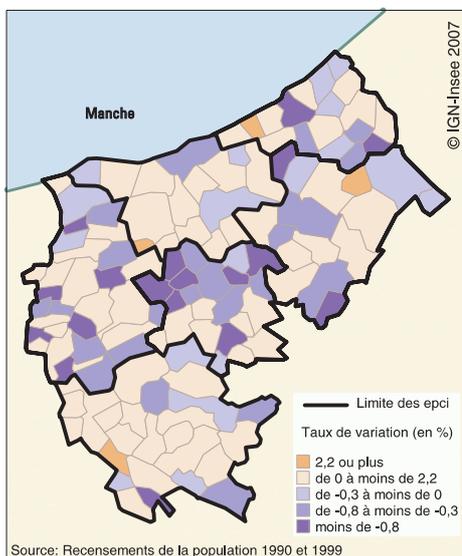
Le comportement démographique des six communautés de la zone, depuis 1990, est assez homogène. En effet, trois enregistrent une baisse re-

Population par communauté de communes et d'agglomération en 1990 et 1999

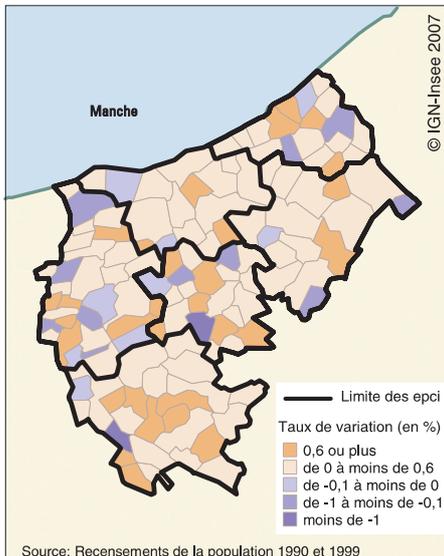
Nom de l'EPCI (1)	1990	1999	Part en 1999 (en %)	Évolution de la population de 1990 à 1999 (en %)
CA de la Région Dieppoise	52 917	52 675	51,3	-0,5
CC de Saône et Vienne	12 739	12 929	12,6	1,5
CC des Trois Rivières	11 619	11 991	11,7	3,2
CC des Monts et Vallées	11 502	11 342	11,0	-1,4
CC du Petit Caux	6 894	7 178	7,0	4,1
CC de Varenne et Scie	6 571	6 547	6,4	-0,4
Pays dieppois-Terroir de Caux	102 242	102 662	5,8 (2)	0,4
Haute-Normandie	1 737 247	1 780 192	-	2,5

Unités : habitant, %
Source : INSEE - Recensements de la population 1990 et 1999
(1) Etablissement Public de Coopération Intercommunale
(2) Part du pays dans la Haute-Normandie

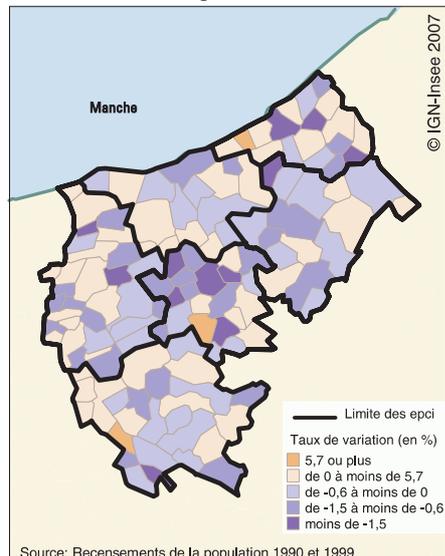
Évolution de la population totale des communes entre 1990 et 1999...



...due au solde naturel



...due au solde migratoire



lativement faible de leur population et trois, une hausse assez limitée, également. Mais la faible croissance de la population du Pays dieppois-Terroir de Caux est essentiellement imputable à l'évolution démographique de sa ville-centre, Dieppe, dont le nombre d'habitants diminue depuis 1975 alors qu'elle représente un tiers de la population territoriale.

Le solde migratoire du pays est négatif mais il est compensé par une relative vitalité du solde naturel. La structure par âge du pays est la traduction d'un espace géographique vieillissant. Le déficit migratoire des jeunes a pour conséquence un vieillissement un peu plus marqué qu'en moyenne régionale. La part des plus de 60 ans est passée de 19,5 % en 1990 à 21,6 % en 1999, évoluant à un rythme un peu plus rapide qu'en Haute-Normandie. En revanche, celle des moins de 20 ans est moins élevée en 1999 qu'en 1990, passant de 28,3 % à 25,9 %.

Comparé aux autres pays, le Pays dieppois-Terroir de Caux compte une proportion élevée d'ouvriers (20 % contre 18 % dans la région) et de retraités (23,5 %, soit 2 points plus élevés qu'en Haute-Normandie) dans la population.

Le niveau moyen de formation au sein de ce pays est relativement faible. Seul un actif de moins de 40 ans sur trois a au moins le baccalauréat et un sur cinq n'a aucun diplôme (contre 17 % en moyenne régionale). Cette moindre présence de diplômés dans la population active est moins due à une faible propension des jeunes de la zone à prolonger leurs études, qu'à une offre d'emploi et d'enseignement dits « supérieurs » limitée dans le pays. Le solde migratoire des étudiants est effectivement élevé, notamment à destination de la capitale régionale géographiquement proche.

En lien avec cette situation socio-démographique, les revenus fiscaux des ménages sont parmi les plus faibles de l'ensemble des pays de la région (14 900 euros contre 15 900 euros en Haute-Normandie). Les populations les plus défavorisées se trouvent au sud, dans la CC des Trois Rivières (14 300 euros), davantage rurale et à la densité d'agriculteurs

Parc des logements selon leur catégorie en 1990 et 1999

Nom de l'EPCI	Résidences principales		Résidences secondaires		Logements vacants		Ensemble des logements	
	1999	Évolution 1990-1999 (en %)	1999	Évolution 1990-1999 (en %)	1999	Évolution 1990-1999 (en %)	1999	Évolution 1990-1999 (en %)
CA de la Région Dieppoise	21 922	7,3	1 629	-1,5	1 572	26,7	25 123	7,7
CC de Saône et Vienne	4 811	8,0	763	0,7	243	-0,4	5 817	6,6
CC des Trois Rivières	4 356	9,8	311	5,4	167	-29,5	4 834	7,4
CC des Monts et Vallées	4 270	6,2	261	10,1	197	-14,7	4 728	5,3
CC du Petit Caux	2 528	15,0	427	-6,2	93	-35,9	3 048	8,9
CC de Varenne et Scie	2 337	7,9	200	13,0	72	-39,5	2 609	6,0
Pays dieppois-Terroir de Caux	40 224	8,0	3 591	0,4	2 344	5,7	46 159	7,3
Haute-Normandie	698 781	9,6	43 835	-9,8	40 970	-5,4	783 586	7,4

Unités : logement, %

Source : INSEE - Recensements de la population 1990 et 1999

Revenu annuel moyen imposable en 2004

Nom de l'EPCI	Revenu annuel moyen par foyer fiscal imposé	Part des foyers fiscaux non imposés	Part du revenu de l'EPCI dans le Pays dieppois-Terroir de Caux	Part de l'impôt de l'EPCI dans le Pays dieppois-Terroir de Caux
CA de la Région Dieppoise	23 947	53,7	51,3	54,8
CC de Saône et Vienne	24 850	50,3	13,4	12,6
CC des Trois Rivières	22 337	53,7	11,0	11,2
CC des Monts et Vallées	22 282	49,0	10,8	9,6
CC du Petit Caux	22 595	48,3	7,1	6,1
CC de Varenne et Scie	23 013	50,1	6,3	5,8
Pays dieppois-Terroir de Caux	23 533	52,2	5,5 (1)	6,2 (1)
Haute-Normandie	24 104	48,0	-	-

Unités : euros, %
(1) Part du pays dans la Haute-Normandie

Sources : INSEE - DGI - Revenus des foyers fiscaux.

plus importante. A contrario, la CC de Saône et Vienne, à l'ouest du pays, abrite les ménages aux revenus les plus élevés (16 200 euros en moyenne).

Enfin, la ville de Dieppe dispose d'un nombre de logements important et notamment dans le parc social, qui représente 80 % du parc social du pays. Suivent respectivement les villes de Saint-Nicolas d'Alhiermont, Offranville et Arques-la-bataille. Le reste du pays, essentiellement périurbain, présente un parc non négligeable, eu égard aux autres pays □

SYSTÈME PRODUCTIF - EMPLOI

Une économie locale équilibrée et diversifiée

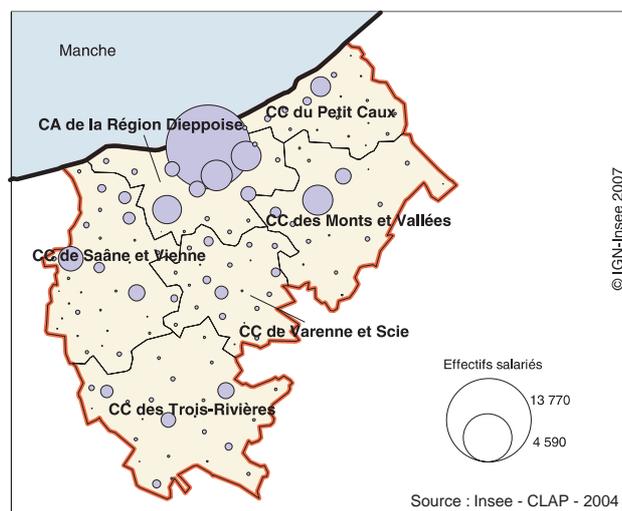
Au 31 décembre 2004, hors agriculture, le Pays dieppois-Terroir de Caux comprend 31 000 emplois salariés (la part des emplois non salariés s'élève à environ 10 %). A elle seule, la CA dieppoise comptabilise 20 000 emplois salariés, soit deux-tiers du total et la seule commune de Dieppe 13 600 emplois salariés, soit quasiment un emploi du pays sur deux.

Quatre autres communes constituent des pôles d'emploi de taille inférieure mais tout de même significative (plus de 1 500 emplois) : Rouxmesnil-Bouteille, Saint-Nicolas d'Alhiermont, Martin-Église et Offranville. En dehors de la communauté d'agglomération, l'économie est plus développée dans la CC Saône et Vienne (3 000 salariés), la densité d'emplois y étant plus forte et l'industrie y étant plus présente (35 % des emplois).

La structure économique du pays est à l'image de la structure régionale, mais plus tertiaisée que la plupart des autres pays, ce qui est lié notamment à sa spécificité urbaine. Le tertiaire y occupe deux-tiers des emplois et l'industrie un emploi sur quatre, en particulier l'industrie de biens intermédiaires (métallurgie, transformation des matières plastiques) qui représente 10 % des emplois.

L'agriculture, la sylviculture et la pêche représentaient 5 % des emplois (y

Localisation de l'emploi salarié



© IGN-Insee 2007

Source : Insee - CLAP - 2004

compris non salariés) en 1999, soit deux points supérieurs à la région. Cette part est conforme à la moyenne des autres pays. En 2000, 1 243 exploitations agricoles étaient dénombrées dans le Pays dieppois-Terroir de Caux, soit 7,6 % du total haut-normand, contre 1 865 en 1988, significatif d'une baisse d'un tiers en 12 ans.

Le tissu productif se caractérise aussi par une industrie locale qui apparaît comme bien diversifiée. Ainsi, on note une forte densité d'établissements de taille moyenne (10 à 400 salariés) et aucun employeur imposant qui pourrait rendre l'économie dépendante. Par rapport aux autres pays de la région, deux secteurs sont dominants : l'agroalimentaire et la métallurgie. La seule structure industrielle de plus de 500 salariés est la centrale de Penly.

Outre la production d'électricité, l'industrie est diversement représentée à travers ses principaux établissements : la construction automobile (800 emplois) avec Alpine Renault et Rieter Automotive, le secteur des matières plastiques (800 emplois) avec Crown Polyflex, Innovex, etc, la transformation des métaux (1 800 emplois) avec Garçonnet, Gevelot, l'industrie agroalimentaire (1 500 emplois) dominée par Nestlé et Davigel.

Le secteur de la construction, avec plus de 2 000 emplois au 31 décembre 2004, est relativement bien représenté, eu égard aux autres pays de la région.

Le secteur tertiaire est le plus gros fournisseur de main-d'œuvre. Il représente deux-tiers des emplois, ce qui classe le Pays dieppois-Terroir de Caux au 4e rang des pays de la région. Conformément au système productif régional, l'éducation, la santé et l'action sociale occupent 20 % du total des emplois (correspondant à près de 7 000 actifs). Les services de santé proprement dits emploient plus de 2 000 salariés, dont les trois-quarts sur le seul hôpital dieppois, plus gros employeur de la zone.

Par rapport aux autres pays, la branche des services aux entreprises est sous-représentée. De même, l'activité transport est peu implantée (1 200 emplois) et ce, malgré la présence d'une activité portuaire. En revanche, le commerce semble mieux tirer partie de l'attrait touristique du littoral. On y répertorie 4 600 emplois (soit 1 emploi sur 7), dont 2 500 dans le commerce de détail. L'hôtellerie-restauration, avec son millier de salariés, profite également de la situation géographique maritime. Cependant, la composante qualifiée de « services aux particuliers », est globalement moins développée que dans les pays littoraux proches. Elle comptabilise à peine 7 % des emplois, contre 8 % dans le Caux maritime ou 9 % dans le pays des Hautes Falaises.

L'administration publique représente 10 % des emplois du pays, similaire à la part régionale.

Une identité ouvrière marquée

Corollaire du tissu industriel ancien du territoire, la structure des emplois fait apparaître une forte proportion d'ouvriers (37 %), en particulier dans les zones péri-urbaines. Par rapport aux autres pays, on y observe une sous-représentation des cadres et des professions intermédiaires. Ce constat est le reflet d'une main-d'œuvre souvent précarisée (part relativement élevée de l'intérim, des emplois aidés et des stagiaires) et faiblement qualifiée. En effet, le niveau moyen de formation initiale de la population résidente est inférieur à la moyenne des autres pays (25 % de bacheliers parmi les 20 à 59 ans et 35 % de non diplômés des pays ou qui ne possèdent que le CEP, soit au 4e rang des pays pour ces deux indicateurs).

L'emploi salarié total par grand secteur d'activité hors agriculture

Activité économique	Pays dieppois-Terroir de Caux		Haute-Normandie	
	Effectif 2004	% en 2004	Effectif 2004	% en 2004
Industrie	8 308	26,9	142 231	23,7
dont :				
Biens de consommation	213	0,7	17 080	2,8
Biens d'équipement	1 419	4,6	24 663	4,1
Biens intermédiaires	3 322	10,8	58 842	9,8
Énergie	1 022	3,3	11 180	1,9
Construction	2 125	6,9	40 844	6,8
Tertiaire	20 420	66,2	417 764	69,5
dont :				
Commerce	4 623	15,0	74 720	12,4
Services	12 621	40,9	275 044	45,8
Administration	3 176	10,3	68 000	11,3
Ensemble	30 853	100,0	600 839	100,0

Unités : nombre, %

Source : INSEE - CLAP 2004

Les dix plus grands établissements au 31 décembre 2004

Raison sociale	Activité économique	Communes
Plus de 1 000 salariés CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE DIEPPE	Activité hospitalière	Dieppe
De 400 à 999 salariés CNPE PENLY MAIRIE SOCIÉTÉ ALPINE RENAULT	Electricité Administration publique générale Construction automobile	Penly Dieppe Dieppe
De 250 à 399 salariés DAVIGEL AUCHAN GF GARÇONNET MNF - NESTLE TOSHIBA TEC EUROPE IMAGING SYSTEMS SA CROWN POLYFLEX SAS	Commerce de gros produits surgelés Hypermarché Découpage et emboutissage Autres industries alimentaires Fabrication de machines de bureau Transformation de matières plastiques	Martin-Eglise Dieppe Saint-Nicolas-d'Aliermont Rouxmesnil-Bouteilles Martin-Eglise Hautot-sur-Mer

Source : INSEE - CLAP

Nombre d'établissements par secteur d'activité et effectif salarié dans le Pays dieppois-Terroir de Caux

	Secteur primaire	Industrie	Bâtiment	Commerce	Services	Ensemble du secteur
Pas de salarié	1 026	191	207	611	1 416	3 451
De 1 à 9 salariés	136	212	205	491	1 221	2 265
De 10 à 49 salariés	5	83	48	69	254	459
De 50 à 199 salariés	0	28	4	10	47	89
De 200 à 499 salariés	0	5	0	2	2	9
500 salariés et plus	0	1	0	0	2	3
Ensemble	1 167	520	464	1 183	2 942	6 276
% dans le pays	18,6	8,3	7,4	18,9	46,9	100
% dans la région	14,0	7,6	8,5	19,1	50,8	100

Unités : nombre, %

Source : INSEE - CLAP 2004

La densité relativement grande d'emplois industriels, souvent peu qualifiés, a des répercussions sur l'emploi des femmes qui représentent la moitié de la population en âge de travailler mais n'occupent que 40 % des emplois et subissent un niveau de chômage élevé. Depuis le début des années 2000, l'évolution du marché du travail est proche de la tendance régionale. On assiste à une relance des secteurs de la construction et des services, malgré quelques fermetures et cessations d'activité (Regma, Technoffra) □

Nombre d'exploitations agricoles en 2000

EPCI	
CA de la Région Dieppoise	153
CC de Saône et Vienne	259
CC des Trois Rivières	358
CC des Monts et Vallées	175
CC du Petit Caux	133
CC de Varenne et Scie	165
Pays dieppois-Terroir de Caux	1 243
Haute-Normandie	16 255

Source : AGRREST

Un niveau de chômage traditionnellement élevé et de longue durée

Dans la zone d'emploi de Dieppe, le taux de chômage (2) s'élève à 9,9 % de la population active au 31 décembre 2006, soit au 3e rang de la région (derrière les zones d'emploi du Havre et de Fécamp). Il diminue depuis 1999, période à laquelle il était de 14 %, mais reste traditionnellement supérieur à celui des autres zones d'emploi. Ce territoire a connu des difficultés économiques importantes durant les années 1970 (déclin des chantiers navals et de l'industrie textile), et l'embellie des années 1980 n'a pas entraîné de baisse significative du chômage. Le chômage de longue durée est ainsi toujours assez élevé.

En 1999, le taux de chômage dans la zone d'emploi s'élevait à 14 %. En 2003, il perdait déjà 2,4 points et s'élevait à 11,6 %. Il était alors le plus élevé de la région après la zone d'emploi du Havre.

En 1999, le niveau de chômage était particulièrement fort chez les femmes et chez les jeunes de moins de 25 ans, comparé aux autres pays de la région. Les plus de 50 ans étaient aussi davantage représentés que dans d'autres pays (4e rang sur ce critère).

Malgré une légère baisse depuis 1999, la part des chômeurs de longue durée (inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an) reste élevée en 2006 dans la zone d'emploi de Dieppe. Elle affiche même le taux le plus élevé de Haute-Normandie, et classe la zone parmi les plus défavorisées de France métropolitaine. Cette difficulté de retour à l'emploi peut s'expliquer par la proportion importante de chômeurs non qualifiés (40 % sont

Demandeurs d'emploi de catégories 1, 2 et 3 inscrits à l'ANPE au 31 décembre 2005

	Pays dieppois-Terroir de Caux		Haute-Normandie (%)
	Nombre	%	
Hommes	2 291	47,9	49,3
dont depuis + 1 an	802	16,8	16,7
15 à 24 ans	542	11,3	11,6
25 à 49 ans	1 371	28,7	30,0
50 ans ou plus	378	7,9	7,6
Femmes	2 494	52,1	50,7
dont depuis + 1 an	940	19,6	18,1
15 à 24 ans	566	11,8	10,8
25 à 49 ans	1 551	32,4	32,3
50 ans ou plus	377	7,9	7,7
Ensemble	4 785	100,0	100,0
dont depuis + 1 an	1 742	36,4	34,8
15 à 24 ans	1 108	23,2	22,4
25 à 49 ans	2 922	61,1	62,4
50 ans ou plus	755	15,8	15,2

Source : ANPE

manœuvres, ouvriers spécialisés ou employés non qualifiés, proportion plus forte qu'en moyenne régionale) □

(2) Du fait du report à l'automne 2007 du calage national annuel sur les résultats de l'enquête emploi, les séries régionales et départementales de chômage BIT mentionnées dans cet article restent provisoires. En 2006, ces séries traduisent essentiellement les variations du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie 1, 2 et 3 hors activité réduite inscrits à l'ANPE.

FINANCES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Une richesse fiscale proche de la moyenne

La richesse fiscale du Pays dieppois-Terroir de Caux s'élève à 666 euros par habitant en 2004, identique à la richesse fiscale régionale. Mais ce niveau est atteint grâce au niveau élevé des bases de taxe professionnelle et du foncier bâti dans la CC du Petit Caux (centrale de Penly) ; toutes les autres communautés (y compris Dieppe Maritime) ont une richesse fiscale en deçà de la moyenne régionale.

Les bases de taxe d'habitation (TH) sont plus faibles que le niveau de la Haute-Normandie, certainement en lien avec le poids élevé du logement social, en particulier dans la CA de Dieppe. Les bases du foncier, bâti et

non bâti, sont à hauteur des bases de la région. Même si l'on observe des disparités entre les communes et les Epci de la zone, ces deux taxes représentent globalement une part élevée des recettes fiscales sur ce territoire. Pour les communes les plus importantes, Dieppe, Saint-Nicolas d'Aliermont, Arques-la-Bataille ou Offranville, on constate une politique de taux relativement élevés en matière de foncier bâti.

Enfin, en dehors de la CC du Petit Caux qui bénéficie d'un niveau exceptionnellement élevé, les bases de taxe professionnelle sont relativement faibles □

Produits votés dans le Pays dieppois-Terroir de Caux en 2004

Communauté de communes	Taxe sur le foncier non bâti	Taxe sur le foncier bâti	Taxe d'habitation	Taxe professionnelle	Ensemble des 4 taxes	Richesse fiscale	Coefficient de mobilisation
CA de la Région Dieppoise	9	390	171	357	927	484	1,13
CC de Saône et Vienne	36	159	91	213	500	329	0,68
CC des Trois Rivières	44	149	87	145	424	253	0,82
CC des Monts et Vallées	28	183	97	307	615	403	0,69
CC du Petit Caux	13	1 164	138	4 417	5 733	861	4,10
CC de Varenne et Scie	37	152	96	145	430	301	0,75
Pays dieppois-Terroir de Caux	20	349	136	579	1 084	666	1,01
Haute-Normandie	17	334	159	526	1 036	665	0,94

Unité : euro par habitant (€/H)

Sources : INSEE - DGI

Produits votés dans le Pays dieppois-Terroir de Caux en 2004

Communauté de communes	Foncier non bâti	Foncier bâti	Taxe d'habitation	Taxe professionnelle	Ensemble des 4 taxes
CA de la Région Dieppoise	474 075	20 543 250	9 007 425	18 804 975	48 829 725
CC de Saône et Vienne	465 444	2 055 711	1 176 539	2 753 877	6 464 500
CC des Trois Rivières	527 604	1 786 659	1 043 217	1 738 695	5 084 184
CC des Monts et Vallées	317 576	2 075 586	1 100 174	3 481 994	6 975 330
CC du Petit Caux	93 314	8 355 192	990 564	31 705 226	41 151 474
CC de Varenne et Scie	242 239	995 144	628 512	949 315	2 815 210
Pays dieppois-Terroir de Caux	2 054 220	35 846 139	13 968 696	59 469 669	111 338 724
Haute-Normandie	30 268 534	594 687 668	283 099 818	936 544 052	1 844 600 072

Unité : euro

Sources : INSEE - DGI

La richesse fiscale d'une commune est égale à la somme que produiraient les quatre taxes directes votées par cette collectivité si on appliquait aux bases communales de ces quatre taxes le taux moyen national d'imposition de chacune de ces quatre taxes. Elle est calculée sur l'ensemble du secteur communal (communes + groupements). Appliquée aux pays, elle permet d'évaluer les disparités structurelles entre les pays. Il est tenu compte dans ce calcul de la taille des communes.

Le coefficient de mobilisation de la richesse fiscale est un indicateur de pression fiscale. Il est égal au rapport entre le produit fiscal effectivement encaissé par la commune et sa richesse fiscale.

Un territoire globalement bien équipé

En 2005, le Pays dieppois-Terroir de Caux bénéficie de tous les équipements courants, dits de proximité, qui, de plus, sont harmonieusement répartis sur le territoire. En dehors de l'agglomération dieppoise, les communes de Luneray, Bacqueville-en-Caux, Offranville, Envermeu, Auffay, Saint-Nicolas-d'Aliermont, Arques-la-Bataille et Val-de-Saâne sont les principaux pôles de services intermédiaires.

Entre 60 % et 75 % des communes du Pays possèdent une épicerie, une boulangerie, une poste ou un médecin généraliste. Les habitants du pays disposent davantage de ces services dans leur commune que dans des zones rurales comme le Plateau de Caux Maritime ou le Pays de Bray.

Les commerces spécialisés non alimentaires, concentrés dans l'agglomération dieppoise, sont présents dans moins de la moitié des communes. En revanche, le pays est assez bien doté en magasins de vêtements, hypermarchés et restaurants.

Les équipements scolaires sont aussi bien représentés avec par exemple 9 écoles élémentaires pour 10 000 habitants.

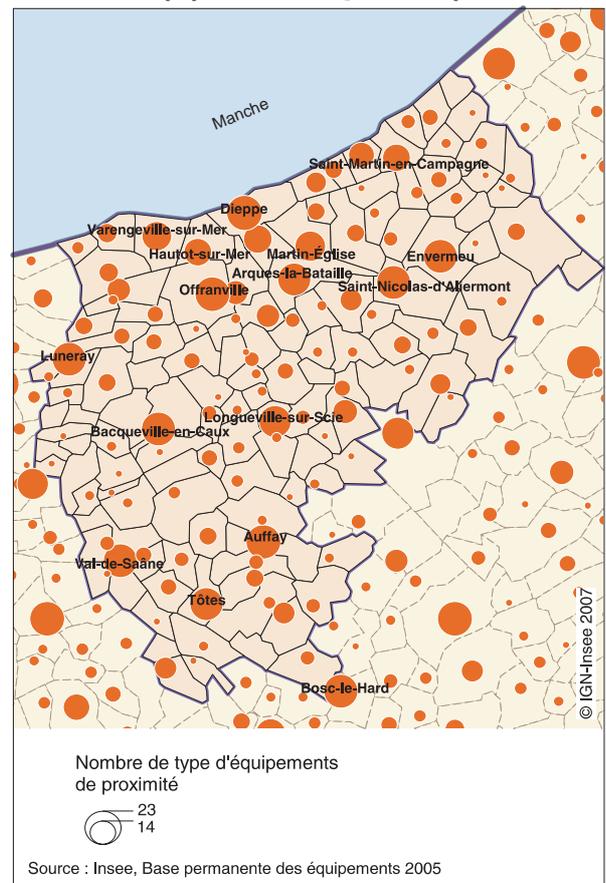
Conformément à son statut de pôle dominant, la commune de Dieppe concentre la quasi-totalité des commerces et services de gamme dite « supérieure ». Le niveau élevé d'équipement de la ville-centre bénéficie à l'ensemble du territoire, mais avec des temps d'accès qui peuvent être relativement importants pour les communes les plus périphériques. Dieppe est par exemple la seule commune à posséder certains équipements « rares » de santé comme un service d'urgences, des établissements de long ou moyen séjour et deux maternités. Hormis les pédiatres et les cardiologues, le pays compte proportionnellement peu de médecins spécialistes et de gros établissements de santé. Il n'y a même aucun cabinet spécialisé en ORL. Deux-tiers des habitants sont distants de plus de 30 minutes du spécialiste le plus proche.

A l'image de la diversité de taille des communes, les disparités sont fortes à l'intérieur du territoire. En effet, les communautés de Saâne et Vienne et du Petit Caux, déjà sous-dotées en équipements de gamme intermédiaire, ne disposent pas de dentistes, de laboratoire d'analyse médicale et d'aucun équipement de gamme supérieure.

Grâce à son littoral et à sa vocation touristique ancienne, le Pays dieppois-Terroir de Caux est l'un des pays les mieux équipés en hébergement touristique. Avec une capacité d'accueil proche de 30 lits au km², il se caractérise par une densité touristique supérieure au reste de la région et se classe au 2^e rang des pays derrière son voisin, le pays du Plateau de Caux Maritime.

Le pays est parmi les mieux dotés en hébergement

Diversité des équipements de la gamme de proximité



Nombre moyen de types d'équipements des communes du Pays dieppois-Terroir de Caux							
	CA de la Région Dieppoise	CC des Monts et Vallées	CC des Trois Rivières	CC Saâne et Vienne	CC du Petit Caux	CC de Varenne et Scie	Pays dieppois-Terroir de Caux
Gamme de proximité (sur 23)	11,0	5,9	5,6	3,7	3,9	3,4	5,3
Gamme intermédiaire (sur 28)	4,2	1,9	1,4	1,5	0,5	0,8	1,6
Gamme supérieure (sur 35)	2,6	0,3	0,3	0,2	0,0	0,0	0,5
Ensemble des gammes (sur 86)	17,8	8,0	7,4	5,4	4,4	4,3	7,3

Source : INSEE - BPE 2005

DÉFINITIONS

BPE : Base Permanente d'Équipements, dont l'objectif est de fournir des statistiques concernant les équipements disponibles dans une commune ou dans tout autre zonage. Ces équipements, au nombre de 86 au total, sont répartis en trois gammes de niveau différent, réparties en fonction de l'accès plus ou moins fréquent de la population à ces services :

- **La gamme de proximité (23 équipements)** : poste, banque, réparation automobile, maçon, plâtrier-peintre, menuisier charpentier-serrurier, plombier-couvreur-chauffagiste, électricien, coiffure, restaurant, agence immobilière, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie-charcuterie, fleuriste, école maternelle, école élémentaire, médecin omnipraticien, chirurgien-dentiste, infirmier, masseur kinésithérapeute, pharmacie, taxi.
- **La gamme intermédiaire (28 équipements)** : trésorerie, gendarmerie, pompes funèbres, contrôle technique automobile, école de conduite, entreprise générale du bâtiment, vétérinaire, blanchisserie-teinturerie, soins de beauté, supermarché, librairie-papeterie, magasin de vêtements, de chaussures, d'équipement du foyer, d'électroménager, de meubles, d'articles de sports et de loisirs, droguerie-quincaillerie-bricolage, horlogerie-bijouterie, collège, opticien-lunetier, orthophoniste, pédicure-podologue, laboratoires analyses médicales, ambulance, hébergement des personnes âgées, services d'aide, garde d'enfant d'âge pré-scolaire.
- **La gamme supérieure (35 équipements)** : police, ANPE, location d'automobiles et d'utilitaires légers, agence de travail temporaire, hypermarché, poissonnerie, parfumerie, lycée d'enseignement général, technologique ou professionnel, établissement de santé court-moyen-long séjour, établissement psychiatrique, urgences, maternité, centre de santé, structure psychiatrique et ambulatoire, spécialistes en médecine, sage-femme, orthoptiste, soins à domicile des personnes âgées, hébergement des enfants et adultes handicapés, services à domicile ou ambulatoires des enfants handicapés, travail protégé, cinéma.

Calcul de la distance : pour déterminer la part de la population de la zone qui se trouve à plus de 15 minutes de l'équipement (30 minutes pour les équipements de la gamme supérieure), on calcule pour chaque commune la distance (de chef-lieu à chef-lieu) à la commune la plus proche disposant de l'équipement, y compris si celle-ci est localisée hors de la zone.

Nature des équipements des communes du Pays dieppois-Terroir de Caux

		Part des communes équipées (%)	Part de la population équipée dans sa commune (%)		Nombre d'équipements pour 10 000 habitants		Part de la population à plus de 15 minutes de l'équipement (%)		
		Pays dieppois-Terroir de Caux	Pays dieppois-Terroir de Caux	Haute-Normandie	Pays dieppois-Terroir de Caux	Haute-Normandie	Pays dieppois-Terroir de Caux	Haute-Normandie	
ÉQUIPEMENTS DE LA GAMME DE PROXIMITÉ									
Services aux particuliers	La poste	15,6	60,9	73,2	2,2	1,8	0,1	0,4	
	Banque, caisse d'épargne	7,8	52,8	63,7	4,7	4,4	3,6	1,9	
	Réparation automobile et de matériel agricole	31,3	73,4	80,8	8,6	8,3	0,0	0,0	
	Maçon	34,4	70,0	80,3	6,8	7,2	0,0	0,1	
	Plâtrier, peintre	24,2	61,7	74,7	4,5	5,5	0,3	0,7	
	Menuisier, charpentier, serrurier	38,3	72,0	82,4	8,2	7,8	0,0	0,1	
	Plombier, couvreur, chauffagiste	39,1	75,4	84,5	10,6	9,5	0,0	0,1	
	Electricien	32,0	71,6	76,2	5,9	5,2	0,0	0,2	
	Coiffure	21,9	68,2	77,8	10,0	9,4	0,0	0,2	
	Restaurant	26,6	70,5	80,5	21,8	18,3	0,0	0,0	
Commerces	Épicerie et supérette	17,2	61,2	70,6	4,2	3,7	0,5	0,4	
	Boulangerie	25,8	71,1	78,5	7,9	6,7	0,0	0,1	
	Boucherie charcuterie	18,8	65,1	73,3	7,5	5,8	0,0	0,3	
	Fleuriste	14,1	60,3	68,3	3,6	3,1	1,1	0,9	
Enseignement	Maternelle	27,3	70,4	74,1	4,6	3,4	0,0	0,5	
	Ecole élémentaire	60,9	89,7	94,0	9,0	7,3	0,0	0,0	
Santé, social	Médecin omnipraticien	15,6	63,8	74,5	9,3	9,4	0,0	0,3	
	Chirurgien dentiste	7,8	51,2	66,1	3,1	3,8	7,5	2,0	
	Infirmier	14,8	58,2	70,7	6,4	6,0	0,0	0,4	
	Masseur kinésithérapeute	11,7	59,5	69,4	5,6	5,1	2,1	1,0	
	Pharmacie	12,5	60,2	71,6	3,2	3,3	0,0	0,5	
Transport	Taxi	14,1	54,5	68,2	2,7	3,4	4,6	1,4	
ÉQUIPEMENTS DE LA GAMME INTERMÉDIAIRE									
Services aux particuliers	Trésorerie	6,3	46,6	51,5	1,0	0,6	9,7	3,5	
	Gendarmerie	4,7	42,7	43,9	0,6	0,5	6,4	5,4	
	Pompes funèbres	9,4	52,9	51,2	1,9	1,0	7,4	5,1	
	Contrôle technique automobile	3,1	39,6	54,4	0,7	0,8	14,2	4,8	
	Ecole de conduite	8,6	52,6	63,8	3,2	2,0	3,5	2,3	
	Entreprise générale du bâtiment	11,7	43,1	60,9	2,3	2,6	5,5	1,9	
	Vétérinaire	8,6	53,2	55,3	2,2	1,5	6,7	2,5	
	Blanchisserie-teinturerie	3,1	38,5	59,1	1,4	1,7	22,2	4,6	
	Soins de beauté	5,5	47,9	57,1	1,3	1,5	12,2	4,8	
	Commerces	Supermarché	6,3	49,4	63,4	1,5	1,6	7,4	2,0
Librairie papeterie		7,0	51,0	64,9	2,1	2,6	2,6	2,1	
Magasin de vêtements		7,8	47,8	61,1	9,9	7,7	6,2	3,3	
Magasin d'équipement du foyer		3,1	38,4	49,9	1,7	1,4	23,5	9,7	
Magasin de chaussures		3,1	38,6	50,4	1,8	1,6	21,7	6,9	
Magasin d'électroménager		3,9	38,1	58,3	2,3	2,1	13,9	4,1	
Magasin de meubles		2,3	37,0	51,0	1,2	1,5	34,9	8,6	
Magasin d'articles de sports et de loisirs		4,7	41,7	53,0	2,5	1,4	18,4	6,1	
Droguerie, quincaillerie, bricolage		11,7	52,3	60,8	2,0	1,9	2,9	1,5	
Horlogerie-bijouterie		2,3	37,8	50,3	0,9	1,9	33,6	9,6	
Enseignement	Collège	5,5	47,3	62,0	1,1	1,1	9,5	3,0	
Santé, social	Opticien-lunetier	1,6	35,4	40,5	0,4	0,5	31,1	16,9	
	Orthophoniste	2,3	39,2	57,4	0,9	1,3	33,4	7,0	
	Pédicure-podologue	3,9	43,3	58,1	1,4	1,4	23,2	5,3	
	Laboratoire d'analyses médicales	0,8	33,8	51,8	0,3	0,5	50,3	15,5	
	Ambulance	8,6	54,1	61,1	1,7	1,1	3,9	1,9	
	Personnes âgées : hébergement	9,4	53,7	65,2	2,1	1,9	3,6	2,2	
	Personnes âgées : services d'aide	10,2	52,8	63,3	1,4	1,2	3,6	2,5	
	Garde d'enfant d'âge pré-scolaire	6,3	47,2	57,7	1,5	1,1	6,6	9,9	

Source : INSEE - BPE 2005 - Recensement de la population 1999

touristique de plein air de la Haute-Normandie. De même, l'hôtellerie supérieure, classée 2 et 3 étoiles, y est tout particulièrement présente. La seule agglomération dieppoise compte 22 des 24 hôtels (810 chambres) de ce pays. Les campings sont mieux répartis, les CC du petit Caux et de Saône et Vienne comptabilisant plus d'un tiers d'entre eux.

Enfin, les quelques 3 590 résidences secondaires recensées en 1999 (soit 8 % du parc immobilier, contre 6 % au niveau régional) confirment la vocation touristique de ce territoire □

Capacité d'hébergement touristique du Pays dieppois-Terroir de Caux

Catégorie	Nombre d'hôtels	Nombre de chambres	Nombre de campings	Nombre d'emplacements
Non classé	1	72		
0 étoile	8	264		
1 étoile	3	52	3	163
2 étoiles	9	268	7	675
3 étoiles	3	171	4	561
4 étoiles	0	0	1	150
Ensemble	24	827	15	1 549

Source : INSEE, au 1er janvier 2007

Pays dieppois-Terroir de Caux

